

Arrondissement de Belley

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 28 février 2023****Présents Mesdames et Messieurs les conseiller(e)s municipaux :**

Pascale AGATY, Sophie DUMAS, Sandrine PERRIN, Nathalie VARIGNIER, Monique PALLET, Daniel MATHIEU, Dominique BESSON, Joël GROBAS, Jean-Pierre MONTJOUVENT, Lionel TALON.

**Excusé :** Patrick ORAISON

Corinne nous fait part de son départ à la retraite au 30 juin de cette année.

**Nombre de votants en début de séance : 10**

Mr JP MONTJOUVENT est nommé secrétaire de séance

Ordre du jour adopté.

=====

**1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 janvier 2023**

Lionel TALON propose de numéroter les points de dossier.

Il est proposé de rajouter : voir annexe jointe

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**2. COMMUNE :****-Délibération : approbation du compte de gestion 2022 de Mr le trésorier**

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

**-Délibération : approbation du compte administratif**

Le Maire présente en détail le compte administratif, conforme au compte de gestion.

Il fait apparaître un excédent de clôture de : **19 712.83 €**Le Maire se retire de la salle du Conseil, le vote du compte administratif est présenté par la 1<sup>ère</sup> adjointe Nathalie Varignier.

Ce dernier est adopté par 9 voix POUR ;

**-Délibération : affectation des résultats 2022**

Après avoir constaté les résultats de l'exercice 2022 faisant apparaître un excédent de 19 712,83 €, le Maire propose les affectations suivantes :

Résultat d'exploitation au 31/12/2022 : Excédent	41 133.64 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	21 420.81 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	19 712.83 €
Résultat d'investissement reporté (001) : DEFICIT	21 420.81 €

La délibération est adoptée à l'unanimité.

### **3. CCAS :**

-Délégation : approbation du compte de gestion 2022 de Mr le trésorier

(Cette délégation est la dernière en 2023, le budget CCAS étant désormais intégré au budget communal)

Après présentation par le Maire, le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

-Délégation : approbation du compte administratif

Après présentation par le Maire, le compte administratif faisant apparaître un excédent de clôture de **527.43 €** est adopté à l'unanimité.

-Délégation : affectation des résultats 2022

Le résultat de clôture sera transféré au budget général de la commune.

### **4. Information : Communication du rapport d'activité 2021 de Haut Bugey Agglomération**

Le Maire présente le document distribué par HBA.

Lionel Talon fait remarquer que l'on reçoit la brochure avec un an de décalage, la raison invoquée est peut-être le retard dans le vote des budgets.

### **5. Information : projets et travaux en cours (rapporteurs J.Grobas et JP.Montjouvent)**

Joël présente les travaux en cours :

-Signalisation des Monts d'Aranc (pose des balises aux intersections de l'allée du Houx et de l'allée de la madone, et pose des panneaux 50km/h) ces travaux sont en cours de chiffrage et ont fait l'objet de l'avis du service des routes pour les positionnements.

-Jean Baptiste JUILARD a terminé le traitement des bois à l'église.

-chenaux du lavoir vers la fromagerie : remplacement du tronçon accidenté. (en cours)

-Filet du city stade : devis remplacement (en cours)

-Entretien des chemins : pour la Grosse Pierre, le devis est revalorisé de 2000 €, après une nouvelle visite complète du chemin.

- chauffe-eau de la salle polyvalente : l'accord est donné pour le remplacer par un chauffe-eau de 50 litres. Le devis de l'entreprise Harnal est accepté.

- Modification du WC de la salle des associations : Daniel demande à Joël de programmer une réunion avec les entreprises concernées pour le démarrage des travaux.

-Balayeuse à remettre en état : Dominique est chargé de remonter la brosse qui a été livrée

-Pneus avant de l'ancien tracteur : nous avons quatre propositions de prix pour le remplacement des pneus. Les montants des devis se tiennent, Dominique est chargé d'étudier les propositions.

-Changement des tables de la salle polyvalente : Joël doit convoquer le fournisseur pour de plus amples informations.

-Restructuration du chauffage de la salle polyvalente : Jean-Pierre expose le projet en cours | en cours avec la société E2S

-Installation de poubelles pour le tri (séparation plastique et terre végétale) aux cimetières d'Aranc et des Pézières : Lionel TALON expose le projet, le Maire explique que ce projet est difficilement réalisable au cimetière des Pézières compte tenu de son accès.

-Point de regroupement des poubelles : Lionel Talon propose pour assurer la discrétion des dépôts d'habiller ces endroits pour un montant TTC de 1539 €. Le Maire propose d'attendre 2024 pour cet investissement car il y aura une distribution de bacs jaunes par HBA pour chaque foyer à compter de 2024.

-Composteur cimetière d'Aranc : Lionel TALON propose la mise en place d'un composteur pour un montant de 60€ TTC. Joël est chargé d'étudier ce projet.

-Terrain maison Sigaud situé au Mont d'Aranc : suite à un projet de construction d'un mur, et après visite des lieux par le Maire et Joël, et afin de retrouver les limites, il faudra certainement avoir recours à un géomètre.

## **6. Information : compte rendu du conseil d'agglomération du 23 février (rapporteur D.Mathieu)**

Le Maire fait le point des détails financiers de HBA et fait le compte rendu de la délibération concernant la présentation du PADD pour le PLU d'Aranc.

Monique PALLET demande pourquoi nous ne tenons pas compte des observations formulées par elle et Nathalie Varignier.

Le Maire répond que toutes les observations ont été adressées au service d'HBA .

Il se renseigne également pour savoir si le PADD peut être mis sur Internet.

### **. Questions diverses**

- Exposition château des ALLYMES du 11 mars au 7 avril (rappel)

Les personnes disponibles sont invitées à proposer leurs aides à l'association

L'exposition est ouverte les mercredis, samedis et dimanches après midi

-Réunion concernant MONTCORNELLES du 1<sup>er</sup> mars 2023 :

Les collectivités viennent présenter les résultats de l'étude menée par le cabinet ALTISENS le mercredi 1<sup>er</sup> mars.

- Café associatif :

Mesdames JOUVE et COUPÉ-LESVIGNE, représentantes de l'Association GASPARD, proposent la création d'un café associatif sur la commune, il faut être adhérent à l'association pour avoir l'accès à ce café

Quelques détails importants sont à vérifier, tels (occupation de la salle, gratuité pour l'occupation de la salle, service d'alcool ou pas, gratuité de l'adhésion ? etc..)

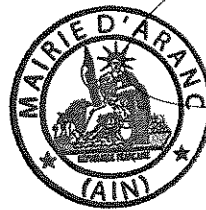
Une fois tous les éléments réunis, le Conseil Municipal étudiera cette proposition.

La date du prochain conseil municipal est fixée au mardi 11 avril à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H21

Le secrétaire de séance,

Jean-Pierre MONTJOUVENT



Le Maire,

Daniel MATHIEU

